

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire	Jury par défaut	Tous les candidats	825	3269	1653	2115	14	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Éléments de cadrage national:

La réussite dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Les candidats à l'inscription dans le parcours d'accès spécifique santé doivent :

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
- capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
- bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues dans les matières scientifiques.

. Disposer de très bonnes compétences en communication :

Ces compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
- capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la

parler à un niveau B.

. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :

Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une :

- capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
- capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.

. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté du PASS et des filières de santé.

. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Attendus locaux

PluriPASS est un parcours pluridisciplinaire dans lequel 30 % des enseignements sont dispensés à distance, nécessitant une autonomie et une capacité de travail d'autant plus grandes de la part des étudiants.

Ce parcours propose aux étudiants de les former durablement à trois grands champs disciplinaires : sciences de la vie, sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales.

Il est demandé aux étudiants de présenter un fort intérêt pour les questions d'éthique, de société et de psychologie.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Consulter la fiche Accès aux filières de Santé sur le site de l'Université d'Angers](#)

Deux candidatures en filières de santé sont autorisées pendant les 3 années de Licence.

Les étudiants ayant déjà été inscrits en PACES, en PASS ou en PluriPASS précédemment doivent candidater en L1 classique ; inscription en LAS 1 IMPOSSIBLE. Ils ne seront pas autorisés à tenter leur 2e chance d'accès aux filières de santé au niveau L1, mais seulement à partir de la L2.

un candidat déjà inscrit en L1 LAS n'est pas autorisé à s'inscrire en PASS, ni LAS 1 quelle que soit la mention de licence choisie.

Un candidat déjà inscrit en L1 n'est pas autorisé à s'inscrire en L1 LAS de la même mention.

Un étudiant ayant déjà candidaté en LAS 2 ou LAS 3 ne peut pas s'inscrire en LAS 1 .

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie plusieurs fois pour renseigner les éléments du traitement algorithmique et étudier les dossiers dont les détails se trouvent dans le tableau synoptique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

PluriPASS est un parcours de formation pluridisciplinaire qui demande une autonomie et une grande capacité de travail de la part des candidats. Il est fortement recommandé aux candidats de présenter un très bon niveau académique dans toutes les matières, un fort intérêt pour les questions d'éthique, de société et de santé et aussi une forte appétence pour les sciences (humaines, de l'ingénieur et du vivant). Pour réussir dans cette formation, il est préconisé d'avoir un fort profil pluridisciplinaire. Cela demande ainsi des grandes compétences méthodologique et organisationnelle. Compte tenu des enjeux de cette formation, il est préférable d'avoir un cursus scolaire ininterrompu pour postuler. La qualité de l'expression écrite et orale sont essentielles pour cette formation. Une attention particulière sera apportée à la qualité rédactionnelle de la lettre de motivation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes au baccalauréat de français		Bulletins de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Très important
	Notes dans les matières générales : matières scientifiques (mathématiques, SVT, physique chimie, biologie..) et matières littéraires (Français, langue vivante)	Notes dans les matières générales : matières scientifiques (mathématiques, SVT, physique chimie, biologie..) et matières littéraires (Français, langue vivante)	Bulletins de notes de Première et de Terminale	Très important
		Notes aux épreuves anticipées de spécialités du baccalauréat	Bulletins de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Démarche scientifique	Capacité au raisonnement scientifique	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Savoir-être	Capacité de travail autonomie	Grandes compétences méthodologiques et organisationnelles	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé en Adéquation avec la formation choisie : Projet motivé pour les carrières de santé		Projet de formation motivé	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement envers les autres		Rubrique "Activités et centres d'intérêts". Projet de formation motivé.	Complémentaire

Signature :

Christian ROBLEDO,

Président de l'établissement Université Angers